

COMITE ROMAND CONTRE L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE VOLONTE
DE DEFENSE NATIONALE

Service de presse - case postale 1030

3001 Berne

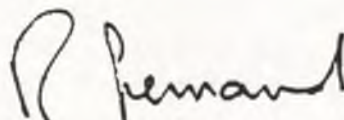
Berne, 23 février 1987

Chère consoeur, cher confrère,

Cet envoi comprend trois articles. Deux sont signés de consoeurs qui soulignent les tares de l'initiative "demandant le droit de référendum en matière de dépenses militaires". Ph. Boillod observe pour sa part que les autres partis socialistes européens ont un comportement beaucoup plus responsable à l'égard de leur défense nationale.

Je vous remercie de réserver un bon accueil à ces contributions, et je vous prie d'agréer, chère consoeur, cher confrère, mes bonnes salutations.

COMITE ROMAND CONTRE L'AFFAIBLISSEMENT
DE NOTRE VOLONTE DE DEFENSE NATIONALE



Raymond Gremaud

COMITE ROMAND CONTRE L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE VOLONTE
DE DEFENSE NATIONALE

Service de presse - case postale 1030

3001 Berne

Défense nationale

NON A L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE ARMEE

Le 5 avril prochain, peuple et cantons seront appelés à se prononcer sur l'initiative du Parti socialiste demandant l'institution du référendum facultatif pour les dépenses militaires. Déposée en 1983, munie de 111'126 signatures et appuyée par l'extrême-gauche, cette initiative est dangereuse.

Que veulent les auteurs de l'initiative ? Ils exigent un contrôle populaire de la défense nationale au moyen d'un droit de référendum en matière de dépenses militaires. La requête des initiants exprime, sous différentes formes, leur méfiance à l'égard de l'activité de contrôle du Parlement. Méfiance que celui-ci ne mérite pas d'ailleurs.

Un référendum en matière d'armement constituerait un corps étranger dans la systématique de la Constitution fédérale. En effet, il créerait un divorce entre la compétence du Parlement en matière d'équipement de l'armée et sa compétence en matière de budget, constituerait une atteinte à la séparation des pouvoirs et apporterait des complications et des insuffisances dans le domaine des décisions financières.

L'initiative vise à modifier la Constitution fédérale de manière qu'en cas de crise les mesures nécessaires à la sauvegarde de notre Etat seraient différées, voire annulées. L'introduction d'un droit de référendum en matière d'armement pourrait être interprétée à l'étranger comme le signe d'une baisse de notre volonté de défense, qui jusqu'ici était considérée inaliénable. Le référendum en matière d'armement créerait des incertitudes concernant la réalisation de projets touchant la conception même de la défense (par exemple remplacement des chars, des avions de combat, etc.).

/.

Non à l'affaiblissement de notre armée (suite)

Tout le monde le sait, le domaine militaire est de plus en plus complexe. On peut attendre du citoyen qu'il soit capable de comprendre les aspects fondamentaux de l'acquisition d'armement et de l'équipement de l'armée, mais on voit mal une ménagère se déterminer quant au choix d'avions, d'appareils électroniques, alors que les experts eux-mêmes ont parfois du mal à dominer les problèmes en matière de stratégie militaire.

En 1981, le conseiller fédéral Willy Ritschard déclarait "qu'il n'était pas sûr qu'un droit de référendum en matière d'armement apporte des avantages. Si une telle initiative était acceptée, il pourrait en résulter un va-et-vient à propos des décisions d'acquisitions. Tantôt le peuple dirait oui sous l'influence d'une menace imminente, tantôt il dirait non. Il n'y aurait plus de continuité et cela pourrait coûter cher".

L'initiative concernant le référendum en matière d'armement est un instrument politique contre la défense nationale et manque de franchise. Si l'on avait voulu simplement davantage de démocratie, n'aurait-on pas demandé un référendum général ? Il est dès lors évident que l'initiative du PSS a pour but d'affaiblir l'armée. Elle remet en cause une des bases essentielles de notre Etat: sa sécurité et sa crédibilité en tant que pays neutre armé.

Pour toutes ces raisons, il faut dire NON à l'initiative du Parti socialiste le 5 avril prochain.

Lise Marcuard

COMITE ROMAND CONTRE L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE VOLONTE
DE DEFENSE NATIONALE

Service de presse - case postale 1030

3001 Berne

Dépenses militaires devant le peuple

IRREALISME

Le 5 avril, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative socialiste demandant le droit de référendum en matière de dépenses militaires. Ses auteurs entendent poser au peuple la question: voulez-vous pouvoir vous prononcer sur les projets d'armement ? C'est la démocratisation du seul processus de l'acquisition des armes que vise cette initiative. Aberrante et irréaliste, elle doit être refusée.

Ses défauts sont innombrables. Elle remettrait en cause la logique des acquisitions et créerait des déséquilibres graves. Elle compliquerait la procédure d'achat, ce qui renchérirait les prix. Les fournisseurs étrangers hésiteraient à nous vendre le haut de gamme par crainte pour les secrets. La dissuasion, pilier de notre défense nationale, serait affaiblie.

Tant le Conseil fédéral que le Parlement le précisent: le contrôle des dépenses militaires existe réellement. En Suisse, l'acquisition de l'armement n'est pas une suite d'incompétences et de scandales. Les anti-militaristes et partis de gauche qui véhiculent cette idée font de la désinformation. En effet, en matière de dépenses militaires, aucun parlement n'assume une responsabilité aussi directe que le nôtre. Faut-il rappeler aux partisans de l'initiative que le Parlement se compose de députés élus par le peuple pour le représenter ?

Les auteurs de l'initiative n'apprécient pas l'étiquette anti-militariste. Leur but semble pourtant clair: affaiblir notre défense nationale. Si ce n'est pas le cas, alors pourquoi ne demandent-ils pas de généraliser le référendum financier aux dépenses sociales, humanitaires ou à celles destinées à la recherche ?

2

Irréalisme (suite)

On n'insistera jamais assez sur la complexité du domaine militaire. Il est l'affaire des experts, sur le plan du secret, de la technique et de la politique. Les citoyens pourraient difficilement se prononcer sur des appareillages électroniques, des avions, des canons, alors que les spécialistes des commissions militaires y parviennent avec peine.

Droits démocratiques oui. Abuser des compétences de chacun, non. Chaque citoyen ne peut être expert militaire, financier, politique. Pour apprécier un projet militaire, il faut disposer d'informations pratiquement inaccessibles au peuple.

Le référendum en matière de dépenses militaires demandé par l'initiative discréditerait notre armée et pourrait nuire à la sécurité du pays. Raison pour laquelle il faut dire NON le 5 avril prochain.

M.P.

COMITE ROMAND CONTRE L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE VOLONTE
DE DEFENSE NATIONALE

Service de presse - case postale 1030

3001 Berne

Dépenses militaires

DE VRAIS REACTIONNAIRES...

Malgré tout ce qu'il peut raconter, le Parti socialiste suisse, avec son initiative demandant l'instauration du référendum facultatif pour les dépenses consacrées à la défense nationale, renoue avec une tradition anti-militariste dangereuse. Dangereuse mais surtout dépassée: l'ensemble des pays démocratiques, dont nous faisons heureusement partie, a en effet compris depuis bien longtemps déjà que seule une armée bien équipée garantit la paix et la stabilité. Si l'Europe n'a pas connu de guerre depuis 1945, c'est parce que les pays occidentaux ont entrepris de sérieux efforts dans le domaine des forces de défense - retenez bien ce terme - tant les forces de l'OTAN que celles des pays neutres, comme le nôtre, sont faites pour défendre un territoire et non pour en conquérir de nouveaux.

Les socialistes suisses, eux, en sont donc restés à de vieux clichés qui présentent l'armée comme un "Etat dans l'Etat au service de la bourgeoisie". Ils n'ont pas compris que l'armée est avant tout au service du pays, de son indépendance et de ses citoyens. Ce retour à une imagerie marxiste est d'autant plus navrant que d'autres gouvernements socialistes, en Europe occidentale, ont renforcé ou renforcent encore leurs capacités de défense.

Prenons trois pays, trois exemples: la France, l'Espagne et l'Italie. Si les socialistes français, entre 1981 et 1986, ont fait beaucoup de bêtises, sur le plan économique notamment, ils n'en ont pas moins renforcé considérablement leurs capacités d'interventions. Le ministre socialiste de la défense, Charles Hernu, aimait à affirmer que jamais le soleil ne se couchait sur les armées françaises. Répartie sur les confettis de l'Empire colonial français, la fameuse "FAR" - force d'action rapide - pouvait en effet intervenir pour défendre l'intégrité des territoires d'outre-mer en moins de 24 heures. Le président Mitterrand a, quant à lui, donné le feu vert définitif à la construction du premier porte-avions nucléaire français.

/.

De vrais réactionnaires... (suite)

Le gouvernement Gonzales, en Espagne, a réussi à faire admettre à son peuple la nécessité de rejoindre l'OTAN, reniant ainsi avec courage ses options d'hier, alors qu'il était dans l'opposition. Aujourd'hui, l'Espagne parle avec calme de se doter de l'arme nucléaire. Naturellement, les socialistes sont toujours au pouvoir à Madrid.

L'Italie ne connaît pas de majorité socialiste aux Chambres mais le président du Conseil est socialiste. C'est à ce dernier que l'on doit un renforcement de la collaboration italienne avec l'OTAN ainsi qu'une relance de l'industrie italienne d'armements.

Naturellement, les socialistes suisses ne parlent pas, dans leur progagande, de ce que réalisent leurs camarades étrangers lorsqu'ils participent au pouvoir, comme eux d'ailleurs en Suisse... Ils préfèrent s'allier au Parti socialiste ouvrier (ex-Ligue marxiste révolutionnaire) pour tenter de démanteler notre système de défense fondé sur la milice. Ils entament ainsi très sérieusement leur crédibilité de parti participant à la gestion des affaires du pays à l'exécutif.

Philippe Boillod